

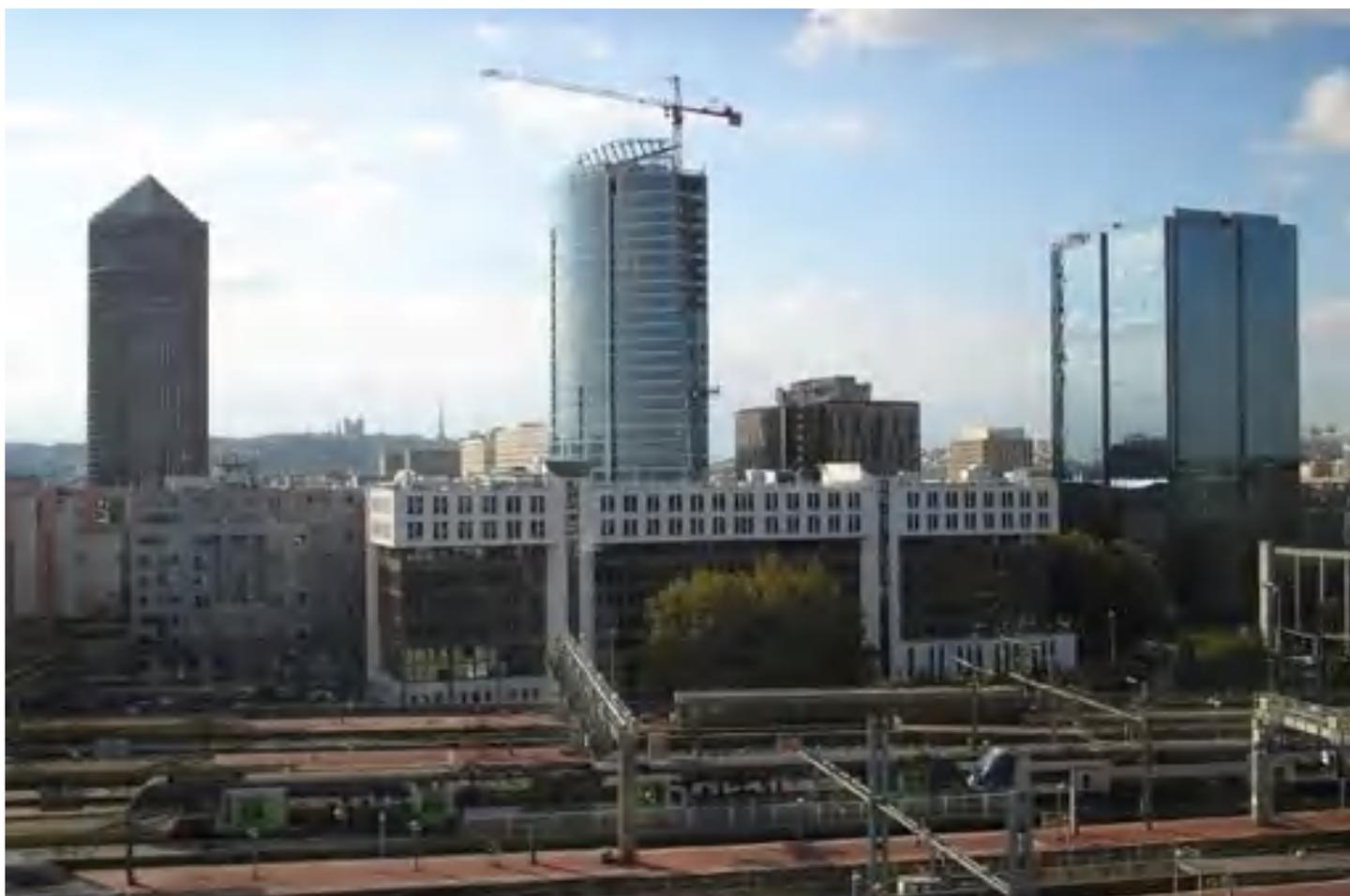
Sauvegarde et Embellissement de Lyon



BULLETIN DE LIAISON N° 92 - SEPTEMBRE 2009

- Association loi 1901. Agréée au titre des art. L.121-8 et L.160-1 du Code de l'Urbanisme (Arr. préfectoral du 3 août 1984)- ISSN 0750-1144 -

LA RENAISSANCE DE LA PART-DIEU CONTINUE À L'EST... OMBRES ET LUMIÈRE...



La Gare SNCF de la Part-Dieu...côté jardin.



La place de Francfort ou le côté cour de la gare...

ÉDITORIAL

Le quartier Vilette-Paul Bert a subi au cours des trente dernières années une profonde mutation.

L'ancien quartier populaire à forte activité industrielle est aujourd'hui un centre de bureaux et d'habitations de qualité. Sa proximité avec la gare et le centre de la Part-Dieu a favorisé sa transformation en un secteur de bonne facture urbaine.

Quelques points noirs restent cependant à gommer pour en faire un quartier totalement achevé. La place de Francfort située à l'est de la gare de la Part-Dieu aurait tous les atouts pour devenir l'entrée principale de la gare si elle était aménagée avec le soin que sa situation mérite. Elle fait actuellement office de parking à voitures et de gare de bus disposés de façon très sommaire. La transformation de cette place en un espace paysagé implique la création de parcs souterrains pour y abriter les véhicules qui s'y garent actuellement.

L'îlot Millon situé entre l'avenue Félix Faure et la rue de la Vilette est une friche urbaine sans projet d'aménagement défini. Il faut avouer que cette friche fait très mauvais effet à quelques centaines de mètres d'une des gares les plus fréquentées de France.

La rue Paul Bert entre les rues Maurice Flandin et Baraban est une zone commerciale animée mais peu propice à la flânerie. Un aménagement approprié pourrait améliorer sa convivialité et pérenniser les commerces.

Terminer rapidement le quartier Vilette-Paul Bert devient impératif.

Jean-Louis PAVY

SOMMAIRE

Éditorial.....p. 2
 La revue de presse.....p. 2
 Plaidoyer pour le quartier Vilette-Paul Bert...
 ...p. 3 et 4
 En flanant autour de la place de Francfort...p. 5
 La rue Paul-Bert une rue aux multiples facettes
 ...p. 6
 Quel avenir pour les prisons Saint-Paul et
 Saint- Joseph.....p.7

LA REVUE DE PRESSE (juillet à septembre juin 2009)

- GRANDS PROJETS -

« *Au Grand Lyon, les Verts seuls opposants à O.L Land* ». La majorité a voté la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) à Décines P.07/07/2009.
 « *Après le départ de l'O.L, l'avenir de Gerland en question au Conseil* ». La vocation sportive de Gerland, la nécessité d'investir dans les équipements existants (Stade, Palais des sports, Piscine, Plaine des jeux) et le fait que l'O.L Land ne se fera jamais dans le quartier ont fait l'unanimité.....P.11/07/2009.
 « *Incity : une tour de bureaux de 200 mètres de haut, sans parking* ». À la place de la tour UAP située à l'angle du cours Lafayette et de la rue Garibaldi (3 ème) s'élèvera la plus haute tour de Lyon à la fin 2013. Une modification en cours du PLU, supprime l'obligation de parkingP.28/08/2009.
 « *Confluent : vers l'expérimentation d'une navette fluviale* » Roland Bernard, chargé des fleuves du Grand Lyon, tient un projet pour assurer une liaison du Centre ville vers la Presqu'île Sud par la voie d'eau. Appel sera fait à des opérateurs privés.....P.08/09/2009.

- PATRIMOINE -

« *Prisons lyonnaises désaffectées cherchent nouvel emploi* ». Les prisons Saint-Paul et Saint-Joseph, témoins de l'architecture carcérale du XIX ème siècle demeurent des témoins de l'histoire de la ville. Montluc, futur lieu de " *mémoire et de silence* " : son rôle historique durant l'Occupation lui évitera le pic des démolisseurs. Rénovée, elle deviendra " *Lieu de mémoire* "P.03/07/2009.
 « *L'Hôtel-Dieu attend un repreneur de prestige* ». Gérard Collomb a confirmé le projet esquissé pour la reconversion de l'hôpital que les HCL quitteront fin 2010. Hôtel de luxe, boutiques et bureaux haut de gamme devraient ouvrir en 2014.....P.26/09/2009.
 « *Le préfet sauve les têtes des prisons Saint-Paul et Saint-Joseph* ». L'appel à idées sur l'avenir des anciens bâtiments carcéraux de Perrache a donné lieu à des projets de qualité.....P.29/09/2009.

- GRANDS TRAVAUX -

« *La Duchère : un projet pharaonique pour relooker la barre 320* ». La Société Anonyme de Construction de la Ville de Lyon (SACVEL) a présenté aux habitants de la barre 320, le projet de restructuration de leur immeuble qui se poursuivra jusqu'en 2014.....P. 06/07/2009.
 « *Ligne du Métro B à Oullins. Les grands travaux sont lancés* ». Le premier coup de pelle officiel a été donné près du parc de Gerland.. C'est de là que partira le tunnelier.....P. 10/07/2009.
 « *Musée des Confluences : la note grimpe à 175 millions d'€uros* ». Le coût global de ce projet ne cesse de grimper. Mais le Conseil général assure qu'il peut payer.....P.05/09/2009.
 « *La rentrée des grands chantiers de l'agglomération* ». Le Maire de Lyon et Président du Grand Lyon, Gérard Collomb, a orchestré une visite des grands chantiers de l'agglomération. Une tournée marathon de la halte ferroviaire Jean-Macé au Confluent, en passant par la tour Oxygène et le Centre d'échanges de Perrache qui va subir un lifting complet...P. 27/08/2009.
 « *Déplacements doux : le Grand Lyon met le Grand braquet* ». Le plan modes doux 2009-2014, un programme ambitieux de 90 millions d'€qui prévoit la création de 200 km de réseau cyclable.....P. 27/08/2009.

- DÉPLACEMENTS -

« *La vie des vieux tunnels sera prolongée* » Fourvière, vieux de 40 ans, le tunnel le plus fréquenté de la région est en travaux perpétuels. La Croix-Rousse : ce tunnel des années 50 bénéficiera de lourds travaux de rénovation totale et la création d'un nouveau tube au nord résevé aux bus, cyclistes et piétons. Travaux prévus de 2010 à 2014.....P. 20/09/2009.
 Bernard FOUCHER.

NDLR : la lettre « P » précédant la date indique la source « LE PROGRÈS »

PLAIDOYER POUR LE QUARTIER VILLETTE-PAUL BERT

Situé en plein coeur du 3ème arrondissement, Vilette - Paul Bert est un quartier en pleine évolution : prolongement du centre d'affaires de la Part-Dieu et commerces de proximité côtoient zones résidentielles et parcs aménagés.

Face à l'explosion démographique de ce point névralgique du 3ème arrondissement et de Lyon, le développement de la qualité de vie et la place de l'être humain reste une des principales préoccupations.

LA PLACE DE FRANCFORT AU CŒUR DU QUARTIER



La place de Francfort à l'est de la gare de la Part-Dieu : une impression d'inachevé... Photo SEL

Même si l'expression "la première impression est toujours la bonne" ne se vérifie pas systématiquement, on ne peut nier que cette première impression joue un rôle important. Cela est également vrai lorsqu'il s'agit d'une ville.

Les voyageurs arrivant à Lyon par la gare de la Part-Dieu, entrent dans Lyon en traversant la place de Francfort : ce lieu sera leur première impression.

La ville de Francfort, située en Allemagne, à environ 700 km au nord de Lyon, est jumelée avec notre Capitale des Gaules depuis 1960. Cette place a succédé à trois rues : Fouiller, Mercier et Cellard.

Plusieurs projets, depuis l'inauguration de la gare de la Part-Dieu en 1984 ont germé dans l'esprit de nos responsables politiques et des architectes :

Désormais, après la construction de l'immeuble de « Grand Lyon Habitat », il paraît évident que la place de Francfort doit pouvoir être aménagée en terme d'esplanade arborée et aqua-

tique, avec les infrastructures de gares routières enterrées : les autobus avec la dépose-minute pourraient être cantonnés au premier sous-sol, plusieurs étages de parking pour voitures pourraient être aménagés ainsi qu'un étage particulier dédié aux loueurs de voitures dont les véhicules stationnant aux alentours



Centre de la place de Francfort. Photo Gilles Vitalis

- un îlot d'habitations, dont on perçoit le côté sud « en U » vers l'avenue Georges Pompidou ;
- un schéma de bureaux avec la réalisation de deux tours jumelles, reliées entre elles à différents étages, etc...

tours de la gare témoignent d'une certaine activité soutenue.

Suite en page 4

LA PLACE DE FRANCFORT AU CŒUR DU QUARTIER VILLETTE PAUL-BERT

Suite de la page 3

Côté est de la place de Francfort se trouve le parc Jeanne Jugan du nom de la fondatrice de la congrégation des « *Petites Sœurs des Pauvres* ». Cette institution fondée en 1844 à Saint Servan (Manche), n'a cessé de s'étendre : à Lyon, elle jouxte ce parc, rue Gandolière. Jeanne Jugan sera canonisée le 11 octobre 2009 par Benoît XVI.

Réaménagé dans son allée centrale tout récemment, ce parc est un havre de paix, accueillant souvent gens de bureau en quête de tranquillité pendant la pause-déjeuner.

Regrettons le peu de place fait aux jeux d'enfants. On pourrait même envisager quelques tables aménagées avec des damiers, invitant ainsi au jeu d'échec ou aux dames.

Témoins de l'activité tertiaire du quartier Villette, le siège de la CPAM et surtout le FORUM. D'une belle symétrie impressionnante, ce bâtiment fait face à la gare de la Part-Dieu. L'architecte Charles Delfante fut le maître d'œuvre en 1989 de cet imposant porche en verre.

L'accueil des nouveaux arrivants dans le quartier de Villette-Paul Bert est fondamental pour son développement.



Les actions à mener passent évidemment par des infrastructures en rapport avec les besoins exprimés et notamment par les modes d'accueil et de garde des plus jeunes : 1150 inscriptions scolaires de plus de 10 ans.

C'est ainsi que le développement de crèches « *classiques* », voire même de gardes à horaires aménagés sont des éléments à étudier pour le futur. Pourquoi ne pas envisager au sein du nouveau siège de « *Grand Lyon Habitat* » l'installation d'une crèche aux horaires aménagés ?

Il faut voir ce quartier et notre Cité lyonnaise en grand. C'est du réalisme et du courage. Savoir se placer à la hauteur des enjeux qui nous attendent, se projeter à l'échelle de l'avenir, tenir compte des mutations en cours et à venir, tels sont les enjeux et les débats de demain.

Gouverner, c'est prévoir et anticiper les besoins et demandes de nos concitoyens. Ce qui fut vrai dans le passé ne le sera peut-être plus dans le futur, car la société est en perpétuelle évolution.

Gilles VITALIS

L'ÉGLISE DU SACRÉ CŒUR : UNE ŒUVRE INACHEVÉE



Située à l'angle des rues Baraban et Antoine Charial, l'église du Sacré-Cœur dans le 3^{ème} arrondissement trouve ses origines dans un vœu prononcé en

pleine Première Guerre Mondiale (1916) par l'Association des Veuves de Guerre. Si la France sort victorieuse, elles organiseront une souscription pour ériger une église, rappelant ainsi ce qui avait été entrepris pour la Basilique de Fourvière en 1872 alors que les Prussiens avaient épargné Lyon lors du conflit franco-prussien.

À la fin de la Grande Guerre, la souscription permit d'acheter auprès des Hospices Civils de Lyon un terrain de 1,5 hectares, sur lequel l'architecte Paulet planifia la construction de ce qui aurait été la plus grande église lyonnaise avec Saint Jean : 94 mètres de longueur, 24 de largeur, 41 de hauteur, chapeauté par une coupole, et un clocher culminant à 42 mètres.

Prévue pour être le pendant de Fourvière à l'est de l'agglomération, la souscription ne parvint pas toutefois à rassembler suffisamment de fonds. La première pierre, posée en 1922, n'était déjà « *que* » de la pierre reconstituée plus économique, plutôt que de la pierre de taille. Douze années de construction seront nécessaires avant la bénédiction du transept.

À court d'argent, la construction s'arrêta dès lors et le chantier ne put reprendre. En 1969, la parcelle de terrain restante fut cédée à la Ville de Lyon qui y installa des infrastructures de sport et des activités pour *gones* et *fenottes* en culottes courtes...

Gilles VITALIS

EN FLANANT AUTOUR DE LA PLACE DE FRANCFORT...

Nous avons aimé...

L'architecture du « *Grand Lyon Habitat* »



La nouvelle entrée ouest du Centre commercial.



Nous n'avons guère aimé...

Le mobilier urbain de la place de Francfort.



Photos SEL

GARE DE LA PART-DIEU : MENACES SUR LA PLACE BÉRAUDIER

Madame Josiane Beaud, Directrice régionale de la SNCF, affirme dans le Progrès du 23 septembre 2009, que la SNCF envisage une extension du hall de la gare de la Part-Dieu, sur la place Béraudier.

Cette malheureuse place, déjà bien défigurée par l'immeuble édifié en son beau milieu, face à l'entrée de la gare, va se voir amputée d'un nouvel espace et perdre son statut de place. C'est une honte !

Nul doute qu'il s'agit là de faire des économies de bouts de chandelles sur un aménagement qui trouverait sa place en sous-sol.

Quand on connaît le montant du coût, 35 milliards d'euros, des travaux envisagés pour le futur super-métro à Paris, cela laisse rêver.

Cela donne aussi l'occasion de rire sur l'absence de moyens à mettre en oeuvre pour réparer le dallage défoncé qui interdit l'usage d'une des portes d'accès à la gare de la Part-Dieu côté Vilette.

La date affichée de remise en service de cette porte est reportée, chaque mois, d'un mois. Et ce, depuis de nombreux mois !

Se moque-t-on de la sécurité des usagers de la gare et des piétons fort nombreux qui empruntent ce passage ?

Ajoutons à cela les réparations de fortune du dallage du hall de la gare, avec des matériaux d'aspect et de couleurs différents de celui de l'original.

Va-t-on voir cette gare de la Part-Dieu, réussie au départ, se paupériser au fil des ans ?

La Directrice régionale de la SNCF explique par ailleurs qu'on ne peut pas réduire le temps de parcours Lyon-Saint-Etienne. A-t-elle pour mission principale d'expliquer que rien n'est possible dans notre région ? On peut la comprendre au vu des moyens alloués à la capitale.

Jean-François MAILLET

LA RUE PAUL BERT, UNE RUE AUX MULTIPLES VISAGES...

La plus longue rue de Lyon dans le sens ouest-est est sans doute l'une des voies les plus hétérogènes de notre cité. Certaines parties de cet axe ont une activité humaine et commerciale très dense, d'autres sont moins animées. La valorisation des secteurs les plus vivants pourraient souligner le caractère particulier de cette rue aux multiples facettes.

La rue Paul Bert naît place Gabriel Péri et se termine place des Maisons Neuves. Elle suit l'un des plus anciens

axes du secteur, celui de l'ancienne route de Crémieux.

Morcelée à l'origine en plusieurs tronçons séparés, elle a subi au cours du XIXe siècle de nombreux remaniements destinés à assurer une continuité à son parcours et lui donner le visage que nous lui connaissons aujourd'hui.

En raison de ce morcellement elle porte entre 1820 et 1887 les noms de rue de Chartres, du Sacré-Coeur et Duphot. Après la liaison entre ces secteurs la voie est dénommée, en 1887, rue Paul Bert en hommage au ministre de l'Instruction publique, initiateur de la gratuité et de l'obligation de l'enseignement primaire, décédé l'année précédente à Hanoï.

L'histoire et les aménagements réalisés pour créer cette voie font de la rue Paul Bert une rue aux multiples facettes.

Très vivante dans la partie située entre la place Gabriel Péri et l'avenue de Saxe, plus paisible le long de la place Voltaire, neutre entre la rue Garibaldi et le boulevard Vivier-Merle, elle s'anime de nouveau au delà de la voie ferrée entre les rues Maurice Flandin et la rue Baraban, après laquelle elle se dirige vers la place des Maisons-Neuves par le tronçon le moins coloré de son long parcours.

Les parties les plus vivantes de la rue mériteraient une mise en valeur à la mesure de leur animation.

Le secteur Péri/Saxe est très marqué par la présence de commerces fréquentés essentiellement par une clien-

Les entrées de cette partie de rue pourraient être annoncées par des portiques et une signalétique marquant le caractère spécifique de ce quartier très typé. La transformation en zone piétonne de la chaussée la rendrait plus accessible et plus attractive. Ce quartier est un atout pour une ville qui souhaite mettre en valeur la diversité de sa population et de son activité. Encore faut-il le faire savoir.



Vue côté ouest de la rue Paul Bert à hauteur de la place Sainte-Anne

Photo SEL

tèle issue d'Afrique du nord. Le caractère oriental de ce « *Maghrebtown* » lyonnais n'est cependant pas souligné par un aménagement à la hauteur de la spécificité du quartier. Les devantures et les enseignes des magasins devraient s'inspirer de celles existantes dans les pays dont sont originaires plus ou moins récemment les commerçants.

Plus à l'est la partie située entre les rues Maurice Flandin et Baraban est une zone commerciale animée. Elle manque cependant de la convivialité propre à une rue commerçante. Comme elle constitue une voie de desserte essentielle au trafic ouest-est dense, la piétonisation de cette rue étroite ne semble pas une solution judicieuse. La mise en zone 30 avec la suppression des trottoirs, la réduction de la largeur de la chaussée et la délimitation par des potelets de la partie réservée à la circulation motorisée permettraient un meilleur partage des espaces entre piétons et automobile et assureraient le maintien d'une activité commerciale vivante.

Les autres secteurs de la rue sont plus neutres et ne méritent pas une attention particulière.

Compte tenu des spécificités que nous avons soulignées la rue Paul Bert doit devenir un axe vivant et agréable à vivre.

Jean-Louis PAVY



La rue Paul Bert à hauteur de la rue Baraban Photo SEL

QUEL AVENIR POUR LES PRISONS SAINT-PAUL ET SAINT-JOSEPH ?

Telle est la question que se posent les Lyonnais et leurs édiles depuis que les occupants de ces enceintes carcérales ont été transférés entre d'autres murs dont l'histoire s'écrira sur du banal béton.

Jeudi 25 juin 2009, les membres du Bureau de SEL s'étaient rendus, à l'invitation du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Rhône, à l'amphithéâtre de l'École Nationale du Trésor (ex fort Saint-Jean) pour assister à un séminaire international Patrimoine mondial. Ces anciennes prisons, sises dans la Presqu'île derrière les voûtes de la gare de Perrache et entre Bellecour et le nouveau Confluent sont au cœur d'un espace éminemment stratégique. Leur architecture carcérale, leur histoire et leurs pierres portent une charge émotionnelle qui engendre un vif attachement des Lyonnais à ces édifices.

La Commission Nationale Française pour l'UNESCO, la Section Française d'ICOMOS et le CAUE étaient les organisateurs de ce séminaire, suite à " *l'Appel à idées* " lancé par le Préfet du Rhône en vue de rechercher une nouvelle destination à ces murs.

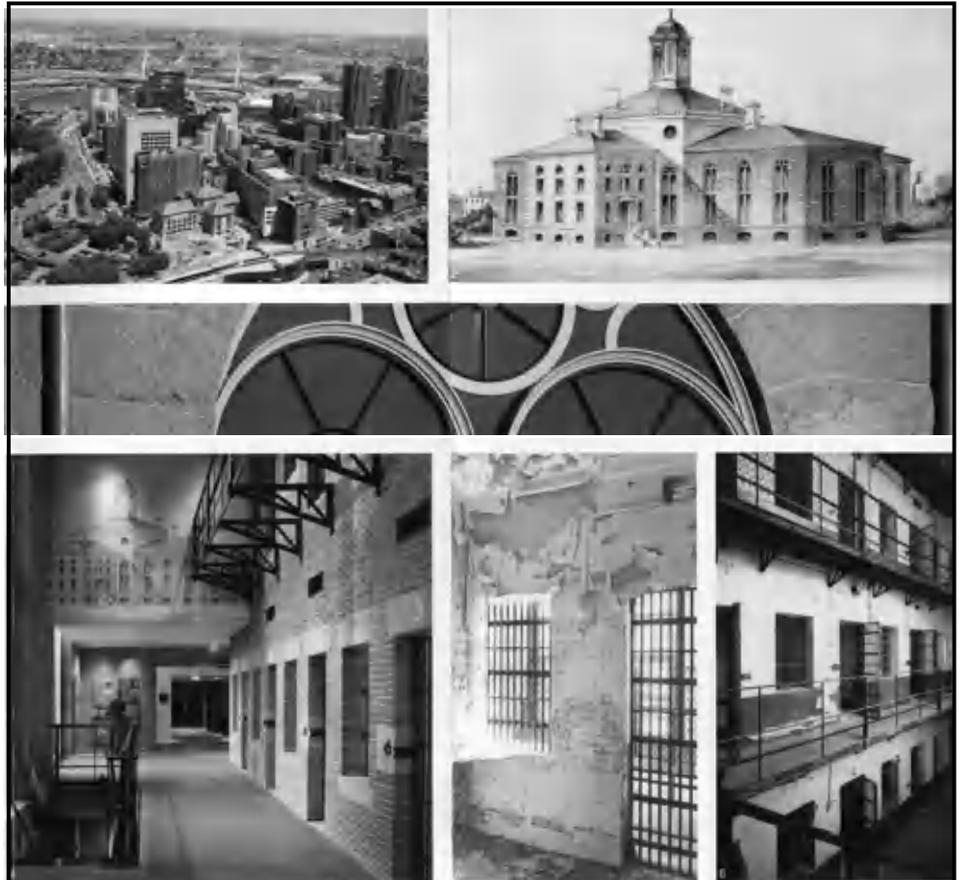
Il nous a été donné l'occasion d'être éclairés sur diverses reconversions de prisons en France et à l'étranger.

Le site des prisons Saint-Paul et Saint Joseph occupe un espace d'une importance considérable qui ne se prête guère à la reconversion en espace réservé exclusivement à des fins culturelles par des collectivités locales, comme nous avons pu le voir, lors de ce séminaire, pour les petites prisons.

Un exemple de reconversion d'une prison a particulièrement retenu notre attention : c'est celle de la ville de Boston dans le Massachusetts aux U.S.A, bâtie entre 1848 et 1851 et désaffectée en 1973.

En 1980, elle est inscrite au " *National Register of Historic Places and Massachusetts Register* ", l'homologue de nos Monuments Historiques.

Sur le site de la prison, très proche du centre de Boston, seront construits, flanqués à l'édifice carcéral, de très hauts bâtiments : un hôpital et un grand hôtel, le " *Liberty Hotel* "... qui réutilisera les murs de la prison.



Extrait de la plaquette AnneBehaArchitects - Boston, MA 02111. USA. Maître d'œuvre de " The Liberty Hotel " - Boston

En haut à gauche : vue aérienne montrant, en bas, l'ancienne prison en forme de croix avec, à l'arrière, l'hôtel " The Liberty " et à droite, l'hôpital " Yawkey Center ".

En haut à droite : gravure de 1844 - Perspective extérieure de la prison. Au centre : détail de la rosace.

En bas à gauche : corridor conduisant de l'accueil aux ascenseurs.

On reconnaît les vestiges d'une passerelle et les barreaux des cellules.

Au fond du corridor, une fresque représentant la prison à son origine.

En bas au centre : l'état des cellules avant restauration.

En bas à droite : vue sur les cellules de l'aile Est.

Le site Internet de " *The Liberty Hotel* " à Boston fait état de témoignages de clients. Apparemment, ils semblent fort bien s'accomoder de ce lieu, jadis voué, comme toutes les prisons, aux châtiments dégradants, à l'humiliation, à l'isolement et à la solitude.

L'exemple de la prison de Boston, montre que la reconversion d'une prison peut être réussie malgré l'image qu'elle porte.

Pour en revenir à nos anciennes prisons, les dernières informations qui nous sont parvenues font déjà état de demandes diverses de réutilisation.

Nous sommes convaincus que nos architectes sauront une fois de plus, faire preuve de créativité. La reconversion réussie des Subsistances, du fort Saint-Jean, de l'ancienne Manufacture des tabacs, en sont la preuve tangible.

Raymond MOTTE

La place de Francfort et la gare de la Part-Dieu côté Est



La place Beraudier et la gare de la Part-Dieu côté Ouest



SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON
<http://www.lyon-online.org>

Président
Jean-Louis PAVY
6 ch de Cacheñoix
69340
FRANCHEVILLE
Tél : 04 72 16 07 14

Secrétaire général
Raymond MOTTE
32 imp. de
Grange Haute
69540 IRIGNY
Tél : 04 78 46 07 47

Trésorier
Jean-François
MAILLET
48 rue E. Richerand
69003 LYON
Tél : 04 69 70 72 83

Vous aimez votre cité ? Adhérez à :



Siège : MAISON RHODANIENNE DE L'ENVIRONNEMENT
32, rue Sainte-Hélène - 69002 LYON

COTISATIONS :

Membre ADHÉRENT : 25 €
Membre BIENFAITEUR ou
PERSONNE MORALE : 110 €
JEUNE -ÉTUDIANT : 10 €

LCL

Agence République - LYON
Compte n° 1042 050230 B